

Le Burundi connaît des tensions qui dégènèrent en incidents violents

IRIN, 21 janvier 2015 Violences, arrestations et méfiance À l'approche des Élections au Burundi Bujumbura - Deux semaines après les combats qui ont secoué le nord-ouest du Burundi pendant cinq jours, très peu d'informations ont filtré sur l'identité du groupe armé qui est entré dans le pays avant d'être défait par l'armée. Les combats et le manque d'information suscitent l'inquiétude, alors que les Élections de mai et juin s'organisent sur fond de méfiance entre le gouvernement et l'opposition. Quelque 300 000 personnes ont perdu la vie pendant la guerre civile (1993 À 2005) qui a suivi l'organisation des premières Élections démocratiques dans le pays.

Les autorités ont donné quelques informations sur les événements survenus À Cibitoke, une ville située À 50 km au nord de la capitale, entre le 30 décembre et le 2 janvier : 95 assaillants, deux soldats et deux civils ont été tués. Neuf autres assaillants ont été capturés. Le porte-parole du gouvernement, Philippe Nzobonariba, a déclaré dans une intervention télévisée que l'attaque « avait pour objectif de perturber la sécurité en cette période où le peuple burundais se prépare aux élections locales ». Quarante-cinq kalachnikovs, neuf lance-roquettes, cinq mitrailleuses et des appareils de radiocommunication ont été saisis. Mais peu d'informations ont été divulguées sur le groupe qui a perpétré l'attaque. Selon l'armée, les assaillants sont venus de la localité de Muturure, située dans la province du Sud-Kivu de la République démocratique du Congo (RDC), un pays voisin. Cette annonce aurait étonné les habitants de Muturure qui estiment qu'un groupe armé aurait des difficultés à opérer dans une zone aussi étroitement surveillée par les forces de la RDC et de la mission des Nations Unies en RDC (MONUC). Certaines personnes ont laissé entendre que d'anciens membres du groupe rebelle des Forces nationales de libération avaient quitté leur base située en RDC avant une attaque conjointe des forces des Nations Unies et des troupes de la RDC et avaient participé aux combats (un commandant rebelle contacté par téléphone par les journalistes d'IRIN la semaine dernière a refusé cette information, mais il a ajouté qu'il encourageait « tous ceux qui peuvent attaquer le gouvernement [burundais] À le faire »).

Exécutions extra-judiciaires Pierre-Claver Mbonimpa, l'un des plus célèbres défenseurs des droits de l'homme du Burundi, a dit que 37 des personnes décédées À Cibitoke avaient été victimes d'exécutions extra-judiciaires - alors qu'elles s'étaient rendues - commises par la police ou les Imbonerakure, les membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir qui seraient fortement militarisés. M. Mbonimpa a passé plusieurs mois en détention en 2014 et il est accusé de mise en danger de la sécurité de l'Etat pour avoir déclaré que les Imbonerakure bénéficiaient d'une formation militaire en RDC. « Un jeune combattant a rendu les armes dans la commune de Murwi [province de Cibitoke]. Il a été remis aux autorités. L'administrateur local a refusé de protéger le combattant. Deux policiers l'ont conduit au poste de police en moto. Le prisonnier aurait été tué trente minutes plus tard », a dit M. Mbonimpa, le responsable de l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues. Certaines victimes ont été décapitées, a-t-il dit. Un autre défenseur des droits de l'homme, Armel Niyongere, le responsable de l'organisation Action contre la torture, a dit que le gouvernement n'était pas de bonne foi. « L'armée dit qu'elle ne sait pas qui a attaqué le pays. Comment peut-on se battre contre un groupe pendant des jours sans savoir qui ils sont ? Cela n'est pas normal dans un pays doté d'un service de renseignement efficace » a-t-il dit À IRIN. « Ils gardent le silence, ils nous cachent quelque chose », a-t-il dit, en suggérant l'existence d'un plan visant À utiliser cette attaque pour arrêter ceux qui critiquent le gouvernement. L'once Ngendakumana, membre de l'opposition et président de la coalition baptisée Alliance démocratique pour le changement (ADC)-Ikibiri, a exprimé le même scepticisme. « L'armée dit qu'elle s'est battue contre un groupe armé pendant une semaine sans connaître son identité. Mais la même armée dit que le groupe avait l'intention de s'installer dans la forêt de Kibira et de recruter des membres pour perturber les élections. Comment l'armée pouvait-elle savoir cela quand son porte-parole dit qu'aucune des personnes capturées n'a prononcé un mot ? », a-t-il dit. Lors de son intervention télévisée, M. Nzobonariba, le porte-parole du gouvernement, a pris soin de « déplorer et dénoncer » les représentants politiques et les acteurs de la société civile « qui, au lieu de soutenir les forces armées engagées dans les combats contre l'ennemi » ont choisi de faire des déclarations « visant À démoriser les forces de sécurité confrontées À un ennemi venu de l'extérieur ». Cela « relève d'un manque de patriotisme », a-t-il dit. En outre, il a tenu À « assurer les acteurs politiques qu'ils ne seraient pas persécutés À cause de leurs convictions idéologiques prétextes des dernières attaques ». Le responsable des jeunes arrêtés. Pourtant, Patrick Nkurunziza, le responsable de la ligue des jeunes du parti d'opposition SAHWANYA-FRODEBU, a été arrêté le 15 janvier. « Ils m'ont demandé quelles étaient mes liens avec les personnes qui ont attaqué Cibitoke », a dit À IRIN M. Nkurunziza dans le tribunal de Cibitoke. « J'ai répondu que j'étais un homme politique fidèle À la démocratie qui défend des idéaux démocratiques que prendre les armes ne faisait pas partie de mes choix », a-t-il dit, en ajoutant qu'il avait été accusé À tort d'avoir déclaré vouloir renverser le gouvernement. D'après M. Ngendakumana, qui est également président du parti SAHWANYA-FRODEBU, le gouvernement « essaye de trouver une personne ou un groupe de personnes ou un parti politique à blâmer », a-t-il dit. « Aujourd'hui, nous voyons que c'est le parti SAHWANYA-FRODEBU qui est visé, un parti qui n'a jamais participé À un conflit armé et qui a toujours exprimé ses revendications de manière pacifique et politique ». Le 15 janvier, le vice-président de ce parti, Frédéric Bamvuginyumvira, a été condamné À cinq ans de prison pour des faits de corruption. M. Ngendakumana lui-même a été condamné en octobre pour « imputations dommageables, dénonciations calomnieuses et aversion ethnique » et pour avoir envoyé une lettre aux Nations Unies dans laquelle il tirait la sonnette d'alarme sur le risque de voir les violences s'aggraver et sur le risque de génocide. Il a été laissé libre dans l'attente de son procès en appel. « Nous considérons qu'il s'agit d'un complot visant À déstabiliser le parti et que tout cela est lié aux élections », a-t-il dit. Depuis plusieurs années, le Burundi connaît des tensions politiques qui dégènèrent régulièrement en incidents violents. Dans son dernier rapport sur l'état du pays, l'observatoire de l'action gouvernementale, un organisme respecté, a souligné le rôle joué par les ligues de jeunes affiliées aux partis politiques. « Elles veulent se substituer aux forces de sécurité ! Elles détiennent les personnes qui ont des opinions politiques différentes, les attachent, les frappent, leur font payer des amendes, etc... Elles établissent

des barricades, détruisent les emblèmes des autres partis politiques, font des rondes la nuit, entravent les rassemblements des autres partis. « Les jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD sont fréquemment cités, même si les dirigeants du parti refusent de l'admettre. Dans plusieurs régions du pays, ces jeunes font la loi. Des heurts violents avec des jeunes d'autres partis ont failli dégénérer, sous le regard parfois indifférent des autorités », a noté le rapport. Le parti au pouvoir n'a pas été épargné par les violences. Le 6 janvier, trois militants ont été assassinés dans un bus par des hommes vêtus d'uniformes militaires qui ont ensuite incendié le bureau local du parti. Le président va-t-il se représenter ? L'une des questions les plus débattues à l'approche des élections « qui sont déjà marquées par de nombreuses accusations de fraudes dans le processus d'inscription des électeurs » est celle d'une éventuelle nouvelle candidature de Pierre Nkurunziza à la présidentielle. Il s'est peu exprimé sur la question, mais son entourage a répondu que la limite constitutionnelle de deux mandats ne peut s'appliquer, car le premier des deux mandats de M. Nkurunziza résultait d'un vote parlementaire et non d'une élection nationale. L'opposition, la société civile et des membres de son parti au pouvoir ont rejeté cet argument. S'exprimant sur la question, l'archevêque Simon Ntamwana s'est emporté révérencieusement : « S'il se présente pour un troisième mandat, cela sera illégal. Se faire élire par la force revient à faire des individus des esclaves et personne n'a le droit d'asservir les autres ».